



UNION --- TRAIT D'UNION--- TRAIT D'UNION--- TRAIT D'UNION---

1 - EDITORIAL En ce début d'une année 2007, qui sera d'une grande importance pour l'avenir de notre pays, le Conseil d'Administration de l'A.D.A.M.Y. présente ses meilleurs vœux de santé et d'épanouissement personnel à tous les membres de l'association, ainsi qu'à tous ceux avec lesquels ils collaborent dans notre département, fidèles à leur vocation de « Servir Encore ».

Les anciens Maires et Maires-Adjoints ont acquis, durant leurs mandats électifs, un recul et une sagesse, que les autorités, Préfectures et Sous-Préfectures, Académies, Unions des Maires, etc. se plaisent à reconnaître. Les actions pour le développement de l'esprit civique de leurs concitoyens qu'ils mènent à longueur d'année (écoles, collèges, lycées, prisons, police, naturalisations, enquêtes publiques, etc.) leur donnent une grande autorité dans leurs départements.

Ainsi, les autorités préfectorales font appel à eux lorsqu'une occasion spéciale se présente : en Yvelines, par trois fois, le Sous-Préfet de Saint-Germain-en-Laye a demandé au Président de l'A.D.A.M.Y. de faire partie de la « Délégation Spéciale » de trois membres qu'il était amené à constituer pour gérer une commune dont le Conseil Municipal avait été dissous.

La « Délégation Spéciale » comprenait 3 membres, aux compétences complémentaires : un ancien Préfet, un ancien Maire-Adjoint aux finances et le Président de l'A.D.A.M.Y., ancien Maire. Leur mission consistait à gérer les affaires courantes, à organiser de nouvelles élections, et éventuellement à prendre toute mesure destinée à sauvegarder les intérêts de la commune.

C'est une mission passionnante où l'ancien Maire trouve application de son expérience dans la gestion d'une commune, dans les relations avec les habitants et surtout, dans l'organisation sans faille des nouvelles élections. Il est en effet particulièrement important de ne pas rater ces élections après les incidents qui ont provoqué la dissolution du précédent Conseil Municipal.

Dans les trois cas rappelés ici, la mission a été parfaitement remplie.



J'en veux pour preuve que récemment, la Sous-Préfecture de Mantes-la-Jolie, s'appuyant sur ces trois expériences, a demandé au Président de l'A.D.A.M.Y. de lui proposer trois anciens Maires pour remplir une mission analogue à Saint Illiers-la-Ville, dans le Mantois. Ceux-ci, acceptés par Madame le Sous-Préfet, vont accomplir leur mission en février 2007.

Voilà un type d'activités qui convient aux anciens élus municipaux et rentre tout à fait dans la vocation de « Servir Encore » de notre mouvement.

Je souhaite, in fine, souligner **une action nouvelle de civisme amorcée par l'A.D.A.M.Y. en 2006** : nos interventions par deux fois dans la Maison d'arrêt de Bois d'Arcy. Nous persévérons en 2007 dans cette mission difficile mais passionnante, auprès de personnes blessées et en recherche. Dans ce domaine-là aussi, des anciens élus locaux peuvent aider à développer le civisme de leurs concitoyens. ■

Yves Guibert

SOMMAIRE

1 - EDITORIAL
Par Yves Guibert
Président de l'ADAMY

2 - DOSSIERS
Des anciens élus utilisent les acquis de leurs mandats.
Les maires ont des soucis..

3 - ACCOMPAGNER
Naturalisations
Citoyenneté dans les écoles
L'ADAMY entre en prison

4 - IN MEMORIAM
Pierre Lefebure
Roger Chombeau

5 - ECHANGER
Congrès de la FAMAF
La Marianne du Civisme 2007
Voyage 2007 de la FAMAF

6 - PARTAGER
L'ADAMY voyage
Nos Assemblées générales
Calendrier 2007

Des anciens élus utilisent les acquis de leurs mandats...

En 2006, sept membres de l'ADAMY étaient inscrits sur la liste d'aptitude de Commissaires-enquêteurs établie par la Préfecture. C'est dans cette liste que le Tribunal Administratif de Versailles choisit les Commissaires-enquêteurs en fonction de la nature de l'enquête et selon les aptitudes personnelles de chacun.

Durant cette année 2006, 16 enquêtes simples, doubles ou triples ont ainsi été effectuées par des membres de notre association.

Les thèmes en ont été très variés :

- Implantation d'une nouvelle usine ou d'une nouvelle installation dans un établissement existant
- Modification du tracé d'une voie départementale pour améliorer la sécurité dans une commune
- Etablissement de servitudes d'utilité publique sur un terrain fortement pollué

- Modifications et révisions de PLU

- Modification de ZAC

- Enquêtes parcellaires et déclarations d'utilité publique pour expropriations

Cette variété de sujets montre à l'évidence l'intérêt de cette activité et la nécessité d'avoir une bonne culture législative, en particulier dans le domaine de l'urbanisme (PLU, Loi sur l'eau, établissements classés, etc.).

Les anciens élus locaux (surtout les anciens Maires et les anciens Maires-Adjointes à l'urbanisme) ont acquis une bonne partie de cette culture, qu'ils peuvent compléter lors de séances de formation gratuites organisées par la Compagnie des commissaires-enquêteurs de l'Île de France.

Il ne faut pas croire que c'est un « métier » difficile, voire inaccessible. Tous les membres de l'ADAMY peuvent devenir Commissaires-enquêteurs, grâce à l'expérience acquise durant leurs

mandats. Leurs qualités humaines, leur art de concilier l'intérêt public avec les intérêts particuliers, leur sens de l'écoute, de l'analyse objective des faits, aussi bien que de la synthèse de dossiers parfois volumineux et complexes conduisant à la bonne décision, toutes ces qualités les prédisposent à faire de bonnes enquêtes publiques. D'ailleurs le personnel du Tribunal Administratif, des Préfectures et Sous-Préfectures, et les Maires en exercice apprécient particulièrement lorsque le Commissaire-enquêteur désigné est un ancien élu local.

Le soussigné, passionné par cette activité enrichissante intellectuellement et humainement, recommande vivement à des membres de plus en plus nombreux de l'ADAMY de poser leur candidature en septembre prochain auprès du Préfet de Versailles. Il reste, bien sûr, à la disposition de tout un chacun pour l'aider dans ses premières enquêtes. ■

YVES GUIBERT

Nous le savons, les Maires ont des soucis ...et cela ne s'arrange pas

L'Union des Maires des Yvelines soutient nos actions et nous invite régulièrement à ses réunions de bureau. Nous pouvons ainsi rester au courant des principaux soucis des Maires en exercice, ce qui est très utile pour nos propres activités.

Dans le courant de l'année 2006, nos collègues en exercice se sont tout particulièrement penchés sur les problèmes suivants :

Augmentation très forte des déchets ménagers, en volume (doublement en 40 ans) et en coût (tri sélectif). L'intercommunalité permet d'en améliorer le coût par habitant.

Stationnement des gens du voyage, un plan départemental de répartition des aires de stationnement

est en cours de négociation Préfecture-Elus locaux. Problème de place, de coût, de sécurité.

Dans le cadre de la Loi SRU, l'**objectif départemental est de 14.000 logements sociaux**. Pas facile à réaliser, même pour les Maires de bonne volonté !

Problèmes de sécurité, dans lesquels les Maires sont de plus en plus impliqués (Loi du 18.03.2003). Ont-ils les moyens d'assumer ces nouvelles responsabilités ?

La fiscalité locale pourrait être menacée par le « bouclier fiscal » (plafonnement du total des impôts d'un contribuable à 60 % de ses revenus !)

Le problème du maintien des petits commerces (surtout dans les plus petites communes) appelle un partenariat avec les Chambres de Commerce.

Le désengagement de l'Etat dans des services tels que DDE, DDA, etc. pose des problèmes, surtout aux Maires de petites communes (nécessité de faire appel à des cabinets spécialisés).

Les Maires regrettent que la **Région** semble vouloir se désengager dans la politique contractuelle.

Le partenariat avec le **Conseil général** se renforce, à la grande satisfaction des Maires.

En conclusion, la fonction de Maire devient de plus en plus difficile et exige une disponibilité croissante. En 2001, 40 % des Maires ne se sont pas représentés, et on s'attend à un chiffre de 70 % pour 2008 ! C'est un cri d'alarme que nos édiles nationaux devraient prendre en compte. ■

Condensé des notes prises par notre représentant auprès de l'UMY

JACQUES LECLERC

VICE PRÉSIDENT DE L'ADAMY

3 - ACCOMPAGNER ET INFORMER

Naturalisations

Ce domaine d'activités de l'ADAMY a beaucoup évolué depuis la parution du dernier numéro de notre journal.

En effet, si au cours de l'année 2005, on compte une vingtaine de cérémonies sur les trois arrondissements de Versailles – St-Germain-en-Laye et Mantes pour environ 700 décrets remis, il n'en a pas été de même pour l'année 2006, car l'ADAMY a participé et est intervenue au cours de près de 70 manifestations pour la remise de plus de 7000 décrets :

Versailles : 24 cérémonies représentant 1 500 décrets environ

Saint-Germain-en-Laye : 22 cérémonies pour 2700 décrets

Mantes : 17 cérémonies correspondant à 2 350 décrets

Rambouillet : nous intervenons régulièrement depuis le mois de septembre : 5 cérémonies soit plus de 500 décrets.

Le déroulement de ces manifestations – où nous sommes une quinzaine de membres de l'ADAMY à intervenir – s'est beaucoup modifié : les Préfet et Sous-Préfets sont tous en uniforme, les Elus (maires et adjoints), pour la plupart, revêtent leurs écharpes, ce qui donne encore plus de solennité aux différentes cérémonies que plusieurs personnalités politiques – dont un ministre – sont d'ailleurs venues présider à différentes reprises.

Il est à noter que la Marseillaise est non seulement écoutée, mais de plus en plus chantée par l'ensemble de l'assistance. In fine, elle est chaleureusement applaudie.

Ajoutons que les autorités préfectorales ainsi que les élus sont aujourd'hui tout à fait convaincus de l'importance d'offrir à nos nouveaux concitoyens un accueil « digne de ce nom » et nous font part, régulièrement, de leur satisfaction quant au déroulement de telles cérémonies ainsi que de nos interventions.

Il en est de même des récipiendaires qui apprécient vivement l'accueil convivial qui leur est fait. De nombreuses photos sont prises pour immortaliser l'événement.

Déjà le programme 2007 s'amorce, avec une nouveauté intéressante : une classe de 4ème de Voisins-le-Bretonneux assistera à une prochaine cérémonie; elle sera convoquée avec les nouveaux « naturalisés » et participera donc à l'intervention de l'ADAMY. ■

MARIE-HELENE REGNOUF



A Versailles, M. le Préfet Bernard NIQUET, remettant un décret de naturalisation. A sa droite Marie-Hélène REGNOUF, à sa gauche Hélène BRAME.

Citoyenneté dans les écoles

Notre action dans les établissements scolaires - que ce soit dans les Primaires, Collèges ou Lycées - a été très faible au cours de l'année écoulée. Un des principaux motifs : les agitations de l'année 2005/2006 qui ont neutralisé les cours pendant plusieurs semaines, ce qui n'a pas laissé aux professeurs le temps d'insérer nos interventions dans leur programme pédagogique.

Une participation de l'ADAMY a cependant pu avoir lieu au collège Descartes à Fontenay-le-Fleury, insérée au cours de la semaine de citoyenneté, organisée par le Principal.

Contact a été repris, au cours du premier trimestre de l'année scolaire 2006/2007, avec l'Inspecteur d'Académie Joël-René DUPONT qui était accompagné de Paul STOUDEUR, Inspecteur Pédagogique Régional dont l'action rectorale est dirigée vers les professeurs d'Histoire et de Géographie. Assistaient à cette réunion Hélène Brame, Yves Guibert et Roland Prédiéri.

Ces deux inspecteurs ont rapidement adressé une circulaire aux différents responsables des écoles primaires, collèges et lycées, et nous commençons à avoir quelques «retombées positives»

qui présagent bien d'une relance pour l'année en cours.

Nous avons déjà arrêté plusieurs interventions pour le début 2007 :

- **neuf classes**
au lycée professionnel Léonard de Vinci à Saint-Germain-en-Laye

- **deux classes primaires**
à l'Ecole Charlemagne de Guyancourt

- **trois classes**
au collège d'Achères .

La liste ne s'arrêtera pas là, nous attendons d'autres demandes. ■

ROLAND PREDIERI

L'ADAMY entre en prison ...

Nous étions trois membres de l'ADAMY (Michel Barnérias, Jean-Louis Gasquet, Yves Guibert) à franchir les portes de la maison d'arrêt des Yvelines à Bois d'Arcy ce mardi 4 juillet 2006. C'était le résultat d'une année de discussion avec le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (S.P.I.P. pour les initiés) de l'administration pénitentiaire des Yvelines.

Une année auparavant, nous avons rencontré les responsables de ce service à Versailles pour leur présenter ce que l'ADAMY faisait dans les établissements scolaires, et ce que l'association des Anciens Maires et Adjointes du Rhône avait déjà réalisé à la maison d'arrêt de Villefranche-sur-Saône.

L'accueil avait été bon et positif, mais ce que certains ne savaient pas, c'est que le temps n'est pas le même pour tout le monde, et spécialement pour cette administration qui doit gérer bien des contraintes.

Pour deux d'entre nous qui découvraient l'univers carcéral pour la première fois, ce fut un choc : barbelés omniprésents, dégradations des peintures, des sols, du matériel dans la salle mise à disposition, attente des participants etc... Pour 14

personnes qui avaient répondu positivement, 10 seulement se sont présentées.

Le contact fut facile et les présentations donnèrent lieu à des échanges souvent passionnés, certains sujets comme la liberté ou le respect de l'autre étant particulièrement sensibles.

De l'avis de tous, cette première expérience fut enrichissante et méritait d'être reproduite, ce qui fut fait le jeudi 7 décembre 2006, et qui devrait se poursuivre en 2007 et même peut-être s'étendre à la maison d'arrêt des femmes de Versailles. ■

MICHEL BARNERIAS

L'ADAMY a perdu une amie.

Nous avons eu à regretter la disparition, fin janvier 2006, de Micheline TALPAERT, épouse de Bernard TALPAERT, un des piliers de l'ADAMY qui, lui-même, nous avait quittés le 6 mai 2002.

L'aide apportée à son mari dans ses différentes activités, l'amitié qu'elle suscitait et son courage devant les épreuves familiales et personnelles faisaient l'admiration de tous.

4 - IN MEMORIAM

L'année 2006 a été encore une fois attristée par la disparition de deux de nos collègues, dont celle de notre Secrétaire Général.



Pierre LEFÉBURE nous a quittés le 17 août dernier, à l'âge de 71 ans.

Après 42 ans d'activités professionnelles comme dessinateur industriel, ingénieur d'étude, chef de produit, gérant d'une société de mécanique et enfin directeur d'une société de construction électrique et délégué syndical à la Confédération générale des cadres (CGC), il a pris sa retraite à 60 ans.

Débordant d'activité, il s'occupa beaucoup des jeunes (moniteur de colonies de vacances, hockeyeur sur glace au sein d'un club en encadrant une équipe, grand pratiquant de natation, de patin à glace, de ski, etc.).

Sa vie municipale commence en 1983, où il est élu Maire-Adjoint de **Croissy-sur-Seine**, chargé de l'urbanisme, puis en 1985 des affaires culturelles, fonction qu'il occupera pendant dix ans jusqu'en 1995. De 1995 à 2006, il continua son engagement politique comme conseiller municipal.

Après avoir créé l'Association de Défense de la Musique à Croissy (ADMC), il organisa des ateliers et des expositions artistiques, dans le cadre de l'Office Municipal de la Culture.

Membre de notre association depuis 1999, il fut élu au Conseil d'Administration quelques années plus tard, puis comme Secrétaire Général à la disparition de notre ami Robert Brame.

Passionné d'histoire, il s'est beaucoup occupé de l'association « La Mémoire de Croissy ».

Il fut également délégué à la conservation du patrimoine et des archives de la ville, alors dans un piètre état, épiluchant des milliers de pages de documents. **A la suite de ses recherches, il a publié deux livres : Les Municipalités de Croissy de 1787 à nos jours et l'an dernier Les Elus de Seine-et-Oise de 1789 à 1968 ;** il pensait déjà au livre suivant sur les élus des Yvelines de 1969 à nos jours...

Pierre LEFÉBURE était un homme droit, honnête, préférant sa liberté d'esprit et de parole aux groupes politiques, loin de toute lutte de pouvoir, il ne suivait, au sein de sa ville, qu'un seul but, l'intérêt des Croissillons.

ROGER CHOMBEAU nous a quittés à l'automne dernier, le 17 septembre 2006, à l'âge de 89 ans.

Après avoir vécu plusieurs années en Afrique, il revient s'installer en France avec sa famille à laquelle il est très attaché, non seulement à ses enfants, mais tout particulièrement à ses petits-enfants qu'il a suivis et conseillés. Après ce retour, il exerce une profession d'expert-comptable dans une grande entreprise automobile.

Elu en 1971, il a accompli quatre mandats municipaux à la ville de Chatou, comme conseiller municipal, puis comme **Maire-Adjoint à partir de 1977,** successivement aux Finances, à l'Enseignement et enfin à l'Administration

Générale. En outre, il a été élu **Conseiller Général du canton de Chatou-Croissy en 1979,** en remplacement d'un collègue brusquement décédé, et l'est resté jusqu'en 1988. Dans cette instance départementale, il s'est beaucoup investi pour défendre les différents dossiers importants des deux villes dont il avait la charge.

Rigoureux dans ses analyses, amical et fidèle, homme de conviction, il a marqué de son empreinte les mandats communaux et départementaux auxquels il a participé.



Tous les deux ans, la Fédération nationale des Associations d'Anciens Maires et Adjointes de France (F.A.M.A.F.) tient congrès dans un département différent.

Cette année, il s'est déroulé à **RONCE-LES-BAINS, Charente Maritime, du 10 au 13 OCTOBRE 2006.**

C'est avec un réel plaisir que nous avons retrouvé nos collègues et amis dans la bonne humeur générale. D'autant que pour la plupart d'entre nous, les congrès fédéraux sont les seules occasions de se rencontrer. Nous étions 390, congressistes et conjoints.

Notre arrivée le mardi a été fêtée par les autorités de La Tremblade qui nous ont reçus dans leur salle municipale, puis c'est le Directeur du Centre d'Azureva qui nous a fait les honneurs de son village. Ces deux apéritifs ont été organisés, bien entendu, autour de la dégustation de Pineau, l'apéritif traditionnel des Charentes.

Ce même jour se sont tenues deux importantes réunions :

- le **Comité Directeur de la FAMAF** qui réunit tous les Présidents d'associations départementales et prend les décisions concernant la Fédération, sur propositions du Bureau Fédéral.

- le **Conseil Fédéral d'Emulation Civique (C.F.E.C.)**, lieu d'échanges des expériences des différentes associations départementales.

Le mercredi matin était consacré au Congrès proprement dit, avec son ordre du jour et ses interventions aussi intéressantes que diverses et ses votes réglementaires.

Le thème du congrès était cette année l'organisation des « **Mariannes du Civisme** », **grand concours national de participation aux élections de 2007** (lire les détails de cette opération dans l'article ci-contre). Une motion particulière a été votée sur la **retraite des élus**.

L'après midi, une excursion en car sur l'île d'Oléron nous a été proposée avant de revenir aux travaux du Congrès.

Le dîner de gala eut lieu en présence du Préfet de la Région Poitou-Charentes, M. Bernard Niquet (ancien Préfet des Yvelines et grand ami de l'ADAMY), ainsi que de M. Didier Quentin, Député et Conseiller général de Charente Maritime. Nous avons pu déguster des produits régionaux et danser entre les plats.

Pour le jeudi, les organisateurs ayant commandé le soleil, nous avons fort agréablement visité la charmante île de Ré et fait un très sympathique pique-nique qui nous laissera un souvenir vivace et pittoresque. Nous avons également rendu visite à un ostréiculteur, écouté les explications d'un saunier et fait une nouvelle dégustation de Pineau dans une distillerie.

Nous avons terminé notre après midi à l'Hôtel du Département où une réception était donnée en notre honneur par le Président du Conseil Général de Charente Maritime.

Partout, nous avons été très bien reçus et nous avons regretté de n'avoir été que huit représentants des Yvelines. Nous espérons que ces quelques lignes auront permis à nos lecteurs d'y participer un peu et surtout les auront persuadés de participer au prochain Congrès de la FAMAF, à l'automne 2008 ! ■

ANNE MARIE RAMOUSSE



La Marianne du Civisme 2007

L'opération « Marianne du Civisme » a été le thème principal du Congrès FAMAF de Ronces-les-Bains en octobre 2006.

Cette opération citoyenne nationale est lancée en partenariat avec l'Association des Maires de France (AMF), dont le Président M. Jacques PELISSARD a inclus l'annonce dans son discours de clôture du Congrès de l'AMF, le 23 novembre dernier. Ce partenariat sera prolongé au niveau départemental par la collaboration des Unions locales des Maires avec les Associations départementales d'Anciens Maires et Adjoints.

Principe : Il s'agit de distinguer et de récompenser les communes ayant obtenu le plus fort taux de participation électorale aux élections présidentielles et législatives de 2007. L'objectif est de contribuer à redonner toute sa force à la Démocratie, en éveillant la conscience civique, notamment chez les jeunes, par l'incitation des citoyens à user de leurs droits et devoirs d'électeurs.

Organisation : Les 36.640 communes de France seront classées en sept tranches, détermi-



nées à partir du nombre d'électeurs et électrices inscrits : moins de 100, de 101 à 500, de 501 à 1.000, de 1.001 à 3.500, de 3.501 à 10.000, de 10.001 à 50.000 et de plus de 50.000 inscrits.

Le classement sera fait au niveau départemental pour l'attribution d'une médaille par tranche. Au niveau national, les 7 communes les plus civiques seront également récompensées par une médaille par tranche. Le Ministère de l'Intérieur a déjà donné son accord pour nous fournir sur disque toutes les données officielles nécessaires pour effectuer les calculs.

Promotion : Une édition spéciale du bulletin de liaison de la FAMAF « Servir Encore » sera distribuée, avec le concours de l'AMF à tous les Maires de France, et, si ces derniers le souhaitent, des affiches et des tracts pourront leur être fournis. Des communiqués de presse seront diffusés dans les départements par les associations d'Anciens Maires et Adjoints.

Un des membres du Bureau de la FAMAF recherche actuellement des financements de sponsors, pour nous aider à faire face à tous ces frais.

Remise des trophées

Elle aura lieu dans chaque département à l'initiative de l'Association départementale d'Anciens Maires et Adjoints et de l'Union départementale des Maires.

Au niveau national, la remise des trophées sera faite au cours du prochain congrès de l'AMF en novembre 2007

Voyage 2007 de la FAMAF

Tous les deux ans, la Fédération organise un voyage à l'étranger, dans un double but de tourisme culturel – nous devons rester au courant de l'évolution du monde qui nous entoure – et de défense de la francophonie et de la présence française.

Après nous avoir emmenés au Canada, en Russie, au Sri Lanka, en Louisiane et au Mexique, la FAMAF nous propose pour 2007 une croisière à bord du MSC LIRICA, paquebot haut de gamme et moderne. Cette croisière nous emmènera en mer baltique du 19 au 26 mai 2007. Nous visiterons en particulier Copenhague, Visby (île suédoise), Riga, Helsinki, Saint Pétersbourg. Bien entendu, à bord, où nous pourrions laisser nos bagages pendant tout le voyage, il y aura toutes sortes de manifestations et distractions, comme il en va toujours sur les paquebots.

Le prix en sera d'environ 1.600 €/personne, y compris boissons aux repas par exemple, hors excursions. Il faut s'inscrire très vite, car le nombre de places est limité.

Ces voyages ont toujours été très sympathiques et intéressants et nous serions heureux de nous retrouver nombreux pour visiter l'Europe du nord.

6 - PARTAGER



Les membres de l'ADAMY voyagent et s'instruisent ...

Nous étions vingt huit participants pour un voyage au **Tyrol du 15 au 22 septembre 2006**. Dans une excellente ambiance et conduit par un guide sympathique, nous avons pu admirer la richesse et la beauté des paysages. Entre lacs de montagnes et vallées, le Tyrol est une terre de promenade par excellence avec forêts d'érables et torrents aux eaux claires, une région où il fait toujours bon marcher sans autre but que celui de contempler le paysage et de respirer l'air pur.



Au départ d'un charmant hôtel, situé dans un petit village typique, les excursions nous ont fait découvrir **les châteaux du roi Louis II de Bavière : Hohenschwangau, Neuschwanstein et Linderhof**, puis l'abbaye de **Stams**, les villes d' **Innsbruck, Munich et Oberammergau** avec ses maisons aux façades peintes et le charmant lac Achensee. Une soirée folklorique Tyrolienne fut très appréciée.

Des transports variés en calèches attelées, en petit train à crémaillère et en bateau nous ont promenés dans les beaux paysages tyroliens. Les visites d'une fromagerie et d'une ferme typique nous ont permis de découvrir les produits locaux : fromages, specks, schnaps...

Décidément, il n'y a pas qu'en France où il fait bon vivre... ■

Rappel des conférences et visites en 2006

- le 2 février : Conférence à Trappes de M. Pierre CUYPERS sur les développements de carburants d'origine agricole et des bioproduits

- le 8 juin : Visite conférence de l'abbaye des VAUX de CERNAY

- le 14 novembre : Conférence à Magny les Haimeaux de M. Philippe CHARTIER sur les énergies renouvelables

Idées de sorties pour 2007 (dates à définir)

- le laboratoire d'essais de Trappes
- les archives départementales de Saint Quentin
- l'usine Grand Marnier à Neauphle
- la Lyonnaise des Eaux au Pecq
- la maison de Jean Monnet

Les membres de l'ADAMY sont cordialement invités à donner des idées de sorties à

Anne-Marie RAMOUSSE

15 bis, rue des Moulins

78420 Carrières-sur-Seine

☎ 01 39 14 53 10

Et nos Assemblées Générales ?

En 2006, notre A.G s'est déroulée le 7 mars à Magnanville, au siège de la Communauté d'Agglomération de Mantes en Yvelines (C.A.M.Y.). Nous avons eu la joie d'y accueillir et d'entendre M. André SYLVESTRE, Maire de Magnanville et Conseiller général du canton de Mantes-la-Ville, M. Dominique BRAYE, Sénateur-Maire de Buchelay, M. Pierre BEDIER, Président du Conseil Général des Yvelines, Député des Yvelines, ancien Ministre et Président d'honneur de notre association, M. Pierre LAMBERT, Sous-Préfet de Mantes, M. Jean-Paul BINARD, Maire de Fourqueux et Président d'honneur de notre association.

M. Gérard LARCHER devait nous rejoindre, mais ses responsabilités de Ministre l'en ont empêché. Il a fait lire une lettre à la fois très aimable et fort encourageante pour nos activités, et des encouragements sont également venus de chacun des intervenants.

Concernant le contenu des rapports habituels (moral et financier), on se reportera au compte-rendu qui en a été diffusé à tous les membres de l'ADAMY.

En 2007, nous organisons notre Assemblée Générale à Fourqueux, commune dont l'un de nos Présidents d'Honneur est Maire. C'est d'ailleurs lui-même, Jean-Paul BINARD, qui nous a invités à nous réunir dans sa commune où il vient d'inaugurer l'agrandissement des locaux de réception. La date est fixée au **jeudi 22 mars 2007**.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président Yves GUIBERT (Marly-le-Roi)

Vice-Présidents Roland BERNUZEAU (Feucherolles) - Jacques LECLERC (Rocquencourt) - Brigitte AÏVAZ (Cernay-la-Ville) - Maurice VENOT (Bréval)

Secrétaire générale Hélène BRAME (Noisy-le-Roi) - Secrétaire général adjoint Dominique TULASNE (Saint-Nom-la-Bretèche)

Trésorier Marie-Hélène REGNOUF (Chatou) - Trésorier adjoint Jean DIONISI (Cernay-la-Ville)

Administrateurs Françoise EATON (Versailles) - Bernard HUGO (Trappes) - François NEVEU (Elancourt) - Roger PETIT (Longnes-sous-Bréval)

Roland PREDIERI (Villepreux) - Anne-Marie RAMOUSSE (Carrières-sur-Seine)

TRAIT D'UNION N° 8

Editeur ADAMY Publication gratuite

Directeur de la publication : Yves Guibert

Rédaction : Brigitte Aïvaz-Michel Barnerias-Hélène Brame

Jean Dionisi-Yves Guibert-Jacques Leclerc-Roland Predieri

Anne-Marie Ramousse-Marie-Hélène Regnoulf

Conception : Marie-Christine Davy

Photographies : ADAMY

ADAMY Association des Anciens Maires et Adjointes des Yvelines
Association loi 1901 déclarée sous le numéro 12 155

Siège social : Hôtel du département 78000 VERSAILLES

Courrier : 7 avenue d'Aligre 78400 CHATOU

☎ 01 30 71 20 97

Adresse courriel : mh.regnoulf@wanadoo.fr

Site internet : www.anciens-maires.org